Interview de M. Christian Cambon et Mme Josette Durrieu dans le média en ligne Article 19 le 04 juillet 2013

Maroc : la tolérance engendre la sérénité

Une délégation parlementaire française, composé de M. Christian Cambon, sénateur et président du groupe d'amitié France-Maroc, et Mme Josette Durrieu, sénatrice, s'est rendue au Maroc après une tournée en Afrique du Nord, pour évaluer la situation socio-économique dans la région, et préparer un rapport à la Commission des Affaires étrangères du Sénat français, sur l'évolution politique des trois pays du Maghreb (Tunisie, Algérie et Maroc), dans le contexte du Printemps Arabe.

Quel est le but de votre visite?

Nous menons un travail d'audition, de rencontres et des déplacements sur place sur le Maghreb, parce que à la fois les événements qui s'y passent ; à savoir +Les Printemps Arabes+, ont suscité notre intérêt mais soulevé aussi quelques craintes. La France est une amie privilégiée des trois pays du Maghreb. Les hommes politiques français qui sont aussi très surchargés d'information ont besoin de comprendre... Notre rapport qui sera publié en septembre, sert à avoir une vision plus complète de ce qui est en train de se passer.

On a pu affiner notre diagnostic, et du reste le modifier un peu, parce qu'on imaginait que la solution marocaine est une solution dupliquée, et on repart d'ici avec une impression plus forte, sur laquelle le Maroc est particulier par son histoire, sa situation géographique, la tradition, de tolérance, de la culture et de la pratique des affaires publiques...

On a quitté le monde officiel, et on a fait une émersion dans la réalité de la jeunesse, et brusquement, ils vous disent, avec grande maturité et simplicité, ce qu'ils pensent, ce qu'ils veulent, ce qu'ils attendent, de leurs pays et du notre.

Etes-vous d'accord avec le dernier rapport du groupe d'amitié franco-marocaine, sur : « Maroc : le printemps tranquille » ?

C'est un printemps tranquille, parce qu'il s'est manifesté dans ces investissements très forts... le Maroc est un pays qui a fait énormément d'efforts, qui a beaucoup investi, et qui a réalisé beaucoup de projets et d'infrastructures, à savoir, le Port TANGER MED, la ferroviaire TGV Tanger-Casablanca...les énergies nouvelles, le solaire, la problématique de l'eau...

Le mot tranquillité, émane du fait que le Maroc est un pays, ou la tolérance engendre une forme de sérénité, ce qui ne veut pas dire qu'il n y a pas de problèmes ... Enfin, on a diagnostiqué des éléments originaux qui font que le Maroc suit cette trajectoire, à laquelle on assiste, et que la France voit avec immense intérêt...

Pourquoi, au début des soulèvements au Maghreb et en Egypte, on parlait du Printemps Arabe, et que maintenant la terminologie politique a changé, et devenu Les Printemps Arabes ?

De mon point de vue, tous ces pays sont différents de ce qu'on imagine nous-même. La Tunisie n'avait rien à voir avec la Lybie, la Tunisie est un véritable Etat, avec des politiques très progressistes, notamment en faveur des femmes, de la formation des jeunes ; et voilà un pays qui explose dans des conditions inattendues.

A côté de cela, il y avait l'épisode de la Lybie, assez différent ... est-ce que la Lybie est un Etat ? C'est un vrai sujet. ... La Lybie n'était pas en fin de compte, la propriété d'un clan ou d'un homme ?

Et puis l'Egypte, un grand pays qui plonge son histoire au plus profond de notre antiquité, assurant une certaine forme d'éducation un peu plus anglo-saxonne, et qui, brusquement bascule et se livre aux frères musulmans, qui était en train de travailler la société depuis longtemps, et qui va maintenant les rejeter dans des conditions différentes.

Et l'Algérie qui nous a dit que, « nous, le Printemps Arabe, l'avons vécu il y a 20 ans, et nous avons payé 200 000 morts, alors arrêtez, Basta ! ».

Le 1er juillet, le Maroc est entré dans la 3ième année de la nouvelle constitution, quelle évolution, par rapport à d'autres pays ?

Depuis 2011, la nouvelles a changé un certain nombre de choses ... politiquement, le régime a déjà évolué dans les textes vers une monarchie constitutionnelle, avec une forme de parlementarisme qui s'est mise en place, puisque il y a un premier ministre qui émane de la majorité issu des élections. Et il y a eu un certain nombre de réformes, mais qui ne sont pas toutes faites... c'est pour ça qu'il y a une attente qui peut devenir critique, un certain nombre de choses qui ne se font pas dans une cadence accélérée. A partir de là, les réformes, comme celles de la justice sont très importantes...

Et La situation de la femme ?

La femme marocaine a été de tous les combats, et finalement le Maroc a été à la pointe, concernant les droits consentis à la femme. Le code de la famille a beaucoup évolué dans les 10 dernières années...

La logique des droits accordés aux femmes n'est pas partie assez loin, mais il faut dire aussi que des questions comme la parité restent difficile à mettre en place. Nous en France, on l'a mise dans la constitution, et je peux vous dire que ce n'est pas facile de la mettre en réalité... De même, la régionalisation et la décentralisation ou encore la déconcentration sont autant de choses attendus, mais ils ne sont pas faciles non plus...Je compare toujours à la France...

Mais à l'heure actuelle, les choses vont vite... Et je pense que si dans ce pays le Roi a su anticiper avec clairvoyance... le Maroc a pu changer un certain nombre de choses, et c'est ce qui fait son indépendance politique.

Je pense que le fait d'avoir une monarchie où le Roi, Commandeur des Croyants, représentant des trois religions monothéistes est une force... Il y a une stabilité, mais pour la consolider, il faut accélérer les réformes, parce que la stabilité, les marocains, la méritent, parce qu'ils ont fait leurs révolution tranquille pendant ces 10 dernières années... ce qui est une réforme qui ne peut pas nécessairement être dupliqué, mais qui peut inspirer.

Où en-est la coopération bilatérale France-Maroc après la visite du Président François Hollande ?

Il y a effectivement un concept nouveau qui émerge, qui est celui de la co-localisation et qui n'est plus celui de la délocalisation. La co-localisation est à mon sens un principe intéressant , une idée économique intéressante puisque elle fait appel à la notion du partenariat, ce qui est bon pour l'un et bon pour l'autre, l'exemple des investissements Renault à Tanger, tout à fait symptomatique puisque, à la fois, Renault produit là des modèles de voitures qu'elle ne pourrait pas produire en France, pour des raisons économiques, et que cette production au Maroc va avoir à deux conséquences, l'une bénéfique pour le Maroc, celle de créer 9 000 emplois, et le deuxième de renforcer les comptes de Renault , parce qu'il y a un véritable savoir-faire, une technique, à moindre coût pour la France, et avec un impact économique en terme d'emploi et de formation tout à fait essentielle pour nos amis marocains. Donc voilà le type même de deux plateau d'une balance économique qui s'équilibre, je pense que ce sont de bons partenariats, ce qui ne vont pas nuire à ce qui existe déjà, à savoir la présence d'environ 150 filiales d'entreprises françaises, qui embauchent plus de 120 000 personnes au Maroc.

Forum parlementaire Maroco-Français :

C'est une belle idée qui nous a été proposé. C'est un projet qui devrait pouvoir être mis en œuvre en décembre , au Maroc...Des délégations substantielles de notre assemblée nationale et de notre Sénat, qui viendront à la rencontre , ici , des deux assemblés correspondantes, qui évoqueront les thématiques fortes que nous avons en commun, à savoir la sécurité, l'immigration, le développement économique, l'environnement , tout ce qui tourne autour de la durabilité, l'énergie , et puis bien sur une meilleure compréhension de la problématique européenne par nos amis marocains qui bénéficient d'un statut avancé qui, à mon sens, et peut encore avancer plus loin.

Par Ali Bouzerda